



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/804
S/20992
27 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Point 37 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

UN LIBRARY

Lettre datée du 27 novembre 1989, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Liban auprès des Nations Unies

NOV 28 1989

UN/ISA COLLECTION

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à nos lettres antérieures concernant les agressions israéliennes contre le territoire libanais, j'ai l'honneur de vous faire savoir ce qui suit :

1. A 14 heures, le jeudi 23 novembre, des avions des forces aériennes israéliennes ont effectué une incursion dans la zone de la vallée de la Bekaa orientale et y ont lancé des projectiles de gros calibre. Cette incursion s'est accompagnée d'un tir d'artillerie intense qui a tué un civil, en a blessé quatre autres et a détruit divers bâtiments.

En même temps, des avions de guerre ont attaqué la zone de la Bekaa occidentale, blessant deux personnes et causant des dommages énormes aux bâtiments et aux biens.

2. A 10 h 40, le samedi 25 novembre, à peine 48 heures après les deux attaques précédentes, des avions de guerre israéliens ont à nouveau attaqué les mêmes zones, lançant divers projectiles de gros calibre et à retardement, si bien que les explosions se sont prolongées pendant plusieurs heures après l'attaque, qui s'est, elle aussi, accompagnée d'un tir d'artillerie intense sur les zones visées. Cette agression a fait plusieurs blessés dans la population civile, détruit divers édifices et endommagé des biens.

Tout en condamnant et en réprouvant ces nouvelles agressions israéliennes contre sa souveraineté, son territoire et ses habitants, le Gouvernement libanais lance un appel à la communauté internationale pour que celle-ci tente d'y mettre fin.

A/44/804
S/20992
Français
Page 2

Le Liban se réserve le droit de convoquer en temps opportun une réunion du Conseil de sécurité pour que celui-ci traite de cette question.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, ainsi que du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Chawki CHOUERI
